

# COMMUNIQUE



Le 6 mai 2009

## **Assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA**

### **Vote du premier dividende depuis la création du Groupe**

L'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA, qui s'est tenue à Coquelles (Pas-de-Calais) aujourd'hui mercredi 6 mai 2009, 15<sup>ème</sup> anniversaire, jour pour jour, de l'inauguration du tunnel sous la Manche, a réuni 33,6 % du capital de la société.

La totalité des résolutions présentées par le Conseil d'administration a été approuvée \*.

L'assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SA a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés, et voté le versement du premier dividende de l'histoire d'Eurotunnel, d'un montant de 4 centimes d'euro par action regroupée.

L'assemblée générale extraordinaire de Groupe Eurotunnel SA a approuvé la fusion absorption de TNU SA par Groupe Eurotunnel SA.

Elle a, en outre, autorisé, pendant 26 mois, la société à racheter tout ou partie des Bons de souscription d'actions émis par la société en 2007 et/ou des obligations remboursables en actions (ORA) émises par EGP, par remise d'actions ordinaires aux titulaires de ces ORA ou de ces Bons.

*\* Le détail des votes résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site Internet de la société, dans la rubrique dédiée à l'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA : **Assemblée Générale de Groupe Eurotunnel SA***